## REPUBLIQUE FRANÇAISE

## **EPCI - CC COUTANCES MER ET BOCAGE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET: 20006702300115

POSTE COMPTABLE: CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES COUTANCES

### M 14

# Compte administratif voté par nature

**BUDGET: ZA GOUVILLE CONCHYLICOLE (3)** 

**ANNEE 2020** 

<sup>(1)</sup> Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

<sup>(2)</sup> A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

I - Informations générales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
Al - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	29
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	35
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
All - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	38
C3.2 - Liste des établissements publics créés	39
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	40

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	CC COUTANCES MER ET BOCAGE	CA
	ZA GOUVILLE CONCHYLICOLE	2020

## I - INFORMATIONS GENERALES INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	50 606
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
	Carlo Carre our San

Potentiel fiscal et financier (1)		Voleure ner beb	Moyennes nationales du		
Fiscal	Financier	Valeurs par hab. Financier (population DGF)		l ' ' l pote	
0	0	0	0		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2,35	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,79	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	NaN %
8	Dépenses de fonct, et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	334,50 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	NaN %



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<sup>(1)</sup> Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).
(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre

comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

<sup>(3)</sup> Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année

i /
В

#### **POUR MEMOIRE**(1)

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
  - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
  - budgétaires (délibération n° ...... du ......).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						
	VUE D'ENSEMBLE					
VUE D'ENSEMBLE A1  EXECUTION DU BUDGET						
		DEPENSES RECETTI	RECETTES			
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 158 925,49 g	156 424,49			
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 131 299,08 н	40 000,00			
+ +						
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	c 651,50 I (si déficit) (si excéde	0,00 nt)			
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 J (si déficit) (si excéde	102 939,96 nt)			
		= =				
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 290 876,07 = G+H+I+J	299 364,45			
RESTES A	Section de fonctionnement	в 0,00 к	0,00			
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 0,00 L	0,00			
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00 = K+L	0,00			

## **DETAIL DES RESTES A REALISER**

159 576,99

131 299,08

290 876,07

= G+I+K

= H+J+L

= G+H+1+J+K+L

156 424,49

142 939,96

299 364,45

= A+C+E

= B+D+F

= A+B+C+D+E+F

Section de fonctionnement

Section d'investissement

**TOTAL CUMULE** 

RESULTAT CUMULE

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	€ 0,00	к 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	CLUB A SECTION SOCIETY
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	and the contract of the contra
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	Commission of the Commission Comm
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II DESCRITATION OF VEDALE BY BURGET	
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT** 

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	134 855,00	116 439,89	0,00	0,00	18 415,11
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses de gestion courante	134 865,00	116 439,89	0,00	0,00	18 425,11
66	Charges financières	3 050,00	2 485,60	0,00	0,00	564,40
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00			1988	
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	137 915,00	118 925,49	0,00	0,00	18 989,51
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00	1000			100
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	62 390,00	40 000,00			22 390,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	62 390,00	40 000,00			22 390,00
	TOTAL	200 305,00	158 925,49	0,00	0,00	41 379,51
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 651,50				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT** 

Chap.	Libellé		Crédits emp	loyés (ou restant à	à employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	37 380,00	0,00	0,00	0,00	37 380,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
Ţ	otal des recettes de gestion courante	77 390,00	40 000,00	0.00	0,00	37 390,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00		A STATE OF S	0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	77 390,00	40 000,00	0,00	0,00	37 390,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	123 566,50	116 424,49			7 142,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	123 566,50	116 424,49			7 142,01
	TOTAL	200 956,50	156 424,49	0,00	0,00	44 532,01
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

<sup>(1)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> DF023 = RI021; DI040 = RF042; RI040 = DF042; DI041 = RI041; DF043 = RF043.

<sup>(3)</sup> Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT** 

<del></del>	DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	00,00		
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		
23	Immobifisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		
16	Emprunts et dettes assimilées	41 763,46	14 874,59	0,00	26 888,87		
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		
020	Dépenses imprévues	0,00					
	Total des dépenses financières	41 763,46	14 874,59	0,00	26 888,87		
45	Total des opé, pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total	des dépenses réelles d'investissement	41 763,46	14 874,59	0,00	26 888,87		
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	123 566,50	116 424,49		7 142,01		
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00		
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	123 566,50	116 424,49		7 142,01		
	TOTAL	165 329,96	131 299,08	0,00	34 030,88		
	Pour information	(2) 0,00					
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1						

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	De la companie
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé, pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	62 390,00	40 000,00		22 390,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		62 390,00	40 000,00	$\{y_i\}_{i=1}^{n} \{y_i\}_{i=1}^{n} \{y_i\}_{i=1}^$	22 390,00
	TOTAL	62 390,00	40 000,00	0,00	22 390,00

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 102 939,96			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

- $(1)\ DF\ 023 = RI\ 021\ ;\ DI\ 040 = RF\ 042\ ;\ RI\ 040 = DF\ 042\ ;\ DI\ 041 = RI\ 041\ ;\ DF\ 043 = RF\ 043.$
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe tV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
II - FRESENTATION GENERALE DO BODGET	
BALANCE GENERALE DU RUDGET	l Rí I

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	116 439,89		116 439,89
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	N	0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	2 485,60 0.00	0,00 0,00	2 485,60 0,00
68 71	Dot. aux amortissements et provisions  Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00 40 000,00	0,00 40 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	118 925,49	40 000,00	158 925,49
Ď	Pour information 102 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			651,50

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 874,59	0,00	14 874,59
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
ļ	Total des opérations d'équipement	00,0		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	116 424,49	116 424,49
	Dépenses d'investissement –Total	14 874,59	116 424,49	131 299,08
D 0	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(4)</sup> Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

<sup>(5)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(7)</sup> Soul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(8)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(9)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0.00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		116 424,49	116 424,49
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	40 000,00		40 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0.00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	40 000,00	116 424,49	156 424,49
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
13 15	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00	0,00	0,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5)	00,00 00,00 00,00 00.0 (e)	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
23 26	Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
27 28	Autres immobilisations financières  Amortissement des immobilisations	0,00	0,00 0,00	0,00 <i>0,00</i>
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45 481	Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)	9.0	0,00	0,00
3	3 Stocks		40 000,00	40 000,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	40 000,00	40 000,00
R 00	Pour information 1 Solde d'exécution positif reporté de N-1			102 939,96

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir liste des opérations d'ordre.

<sup>(3)</sup> Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(4)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(5)</sup> Hors chapitres « opérations d'équipement ».

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

<sup>(7)</sup> A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

<sup>(8)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap/	Libellé (1)		Crédits emplo	ovés (ou restant a	à employer)	
art (1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	134 855,00	116 439,89	0,00	0,00	18 415,11
6045	Achats études, prestat° services (terrai	0,00	960,00	0,00	0,00	-960,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	129 725,00	112 179,61	0,00	0,00	17 545,39
60611	Eau et assainissement	80,00	88,64	0,00	0,00	-8,64
60622	Carburants	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	710,64	0,00	0,00	-710,64
61521	Entretien terrains	1 145,00	0,00	0,00	0,00	1 145,00
6231	Annonces et insertions	170,00	0,00	0,00	0,00	170,00
63512	Taxes foncières	3 635,00	2 501,00	0,00	0,00	1 134,00_
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
65888	Autres	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
тоти	AL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	134 865,00	116 439,89	0,00	0,00	18 425,11
66	Charges financières (b)	3 050,00	2 485,60	0,00	0,00	564,40
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 050,00	2 485,60	0,00	0,00	564,40
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (e)	0,00	El Periodo de telécolo de			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	137 915,00	118 925,49	0,00	0,00	18 989,51
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	62 390,00	40 000,00			22 390,00
7133	Variat° en-cours de production biens	62 390,00	40 000,00			22 390,00
тот	TAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	62 390,00	40 000,00			22 390,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	62 390,00	40 000,00			22 390,00
	L DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	200 305,00	158 925,49	0,00	0,00	41 379,51
	Pour information  Déficit de fonctionnement reporté de N-1	651,50				

Détail du	calcul des	ICNE au	compte	66112 (2)
* ·				

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

<sup>(3)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(4)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

<sup>(5)</sup> Dont 675 et 676.

<sup>(6)</sup>Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(7)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/	Libellé (1)	0.7.114	Crédits emp	loyés (ou restant	à employer)	
art(1)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	37 380,00	0,00	0,00	0,00	37 380,00
7015	Ventes de terrains aménagés	37 380,00	0,00	0,00	0,00	37 380,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0.00	0,00	0.00	10,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		77 390,00	40 000,00	0,00	0,00	37 390,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TO	DTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	77 390,00	40 000,00	0,00	0,00	37 390,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	123 566,50	116 424,49			7 142,01
7133	Variat° en-cours de production biens	0.00	116 424,49			-116 424,49
71351	Variat° stocks de produits (hors terrain	123 566,50	0,00			123 566,50
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	15 (10 )		0,00
TO	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	123 566,50	116 424,49	0.00		7 142,01
	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE al des opérations réelles et d'ordre)	200 956,50	156 424,49	0,00	0,00	44 532,01
R 002 Exc	Pour information édent de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

<sup>(3)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

<sup>(4)</sup> Dont 776.

<sup>(5)</sup> Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation (sauf opérations) 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
,	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	41 763,46	14 874,59	0,00	26 888,87
1641	Emprunts en euros	41 763,46	14 874,59	0,00	26 888,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	41 763,46	14 874,59	0,00	26 888,87
1	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	41 763,46	14 874,59	0,00	26 888,87
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	123 566,50	116 424,49		7 142,01
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	123 566,50	116 424,49	New York Wall	7 142,01
3351	Terrains	0,00	116 424,49		-116 424,49
3555	Terrains aménagés	123 566,50	0,00		123 566,50
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	123 566,50	116 424,49	genine streets	7 142,01
1	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	165 329,96	131 299,08	0,00	34 030,88
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(3)</sup> Voir annexes IV A9 pour le détait des opérations pour compte de tiers.

<sup>(4)</sup> Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

<sup>(5)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(6)</sup> Dont 192

<sup>(7)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Títres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de Ilaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat <sup>o</sup> et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	15 (4 8 4 14 1		
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	62 390,00	40 000,00		22 390,00
3351	Terrains	0,00	40 000,00	6 A 6 A 5 E 6 S	-40 000,00
3555	Terrains aménagés	62 390,00	0,00		62 390,00
TOTA	L DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	62 390,00	40 000,00		22 390,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	62 390,00	40 000,00		22 390,00
T	OTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	62 390,00	40 000,00	0,00	22 390,00
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	102 939,96			

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

<sup>(2)</sup> Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(3)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

<sup>(4)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(5)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)												
	Date de la			Montant des rer	nboursements N							
Nature (Pour chaque ligne, Indiquar le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	intérâts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dù au 31/12/N						
5191 Avances du Trésor												
5192 Avances de trésorerie												
51931 Lignes de trésorerie					<b>SPACE</b>							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt												
5194 Billets de trésorerie	de de la		Projection of			Service Control						
5198 Autres crédits de trésorerie												
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						

<sup>(1)</sup> Circulaire n' NOR: INTB8900371C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé per l'organe délibérant (éricle L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'egit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une aption de trèsorerie pour lesqueis les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et asuf pour les billets de trésorerie pour lesqueis les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

		A2.2 -	- REPARTI	TION PAR	NATURE DE	DETTE	(hors 1644	9 et 16	6)					
	Emprunts at dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contret)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- semant	Nominal (2)	Type de taux d'Intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- lissement (7)	Possibilité de rembour- sement enticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		Marine !			462 135,94					19 19 F7				
1641 Emprunts en euros (total)	AND DESCRIPTION OF THE PERSON				462 135,94			<b>35000</b>					81 A	
2017001/2017001	CREDIT AGRICOLE	27/12/2014	10/10/2016	10/01/2017	462 135,94	V	EURIBOR03M	1,667	1,660	EUR	Ţ	Р	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de litage sur ligne de trésorerie (totel)					0,00									
165 Dépôts et cautionnemente reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP at PPP (total)					0,00									
1676 Dattes envers tocataires-acquéreurs (total)					0,00									
1676 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		in a			0,00									
1681 Autres emprunts (total)				45.7	0,00		20000	100	400					

	Emprunis et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
	CHARLES FOR LANGE OF		100000000000000000000000000000000000000	AT AREA STATES		<b>化物物管理</b>	***********	44	<b>有 000000000000000000000000000000000000</b>	2.000	NAME OF TAXABLE PARTY.	100000000000000000000000000000000000000	WW. 272	1000000000
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres deltes (total)					0,00									
Total générai		0.664		27.1	462 135,94	7	419 days 24		7463	CONTRACTOR	6700	2 28 49	75.000	H. A.

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de toux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un teux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner la ou les types d'index (ax : Euritor 3 mois).

(5) Indiquer le priveau de laux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mansuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimastrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine X pour autres à préciser.

(8) Calègorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivent la hypologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits finenciers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	V
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		A2.2 – R	EPARTITIO	ON PAR NATU	RE DE D	ETTE	(hors 1644	9 et 166	s) (suite)			
						Empruni	s ot dettes au 31/12	/N				
Nature (Pour chaqua ligno, indiquer la numáro de contrat)	Couverture ? G/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'Intérêt Index (13)	Níveau de taux d'intérêt au 31/12/N	Capitai	Annuité de l'exercice Charges d'intérêt (15)	tntérêts perçue (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)	200	00,0	2051	0,00	<b>从解除</b>	福	<b>多观点的</b>	1	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		149 210,36					14 874,58	2 485,60	0,00	489,74
1641 Emprunts en euros (lotal)	100	00,0		149 210,36	All all	學學	<b>《</b> 文章》	動物	14 874,59	2 485,60	00,0	489,74
2017001/2017001	. N	0,00	A-1	149 210,36	9,02	٧	EURIBOR03M	2,050	14 874,69	2 485,60	0,00	489,74
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00	100 mg	1		4800	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0.00		#	Sec.		0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautlonnements reçus (Total)		0,00	****	0,90		A.			0,00	0.00	0,00	0,01
167 Emprunts et dettes assorils de conditions particulières (Total)		0,00		0,00		-W			6,00	n,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00	<b>经被约</b>	0,00	A CONTRACTOR	1300	40000	100	00,0	0,00	0,00	0,0
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00	<b>持州的</b>	0,00		1	26.5	1000	0,00	0,00	0,00	0,0
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00	SE CONTRACTOR	0,00		188	14234		0,00	0,00	0,00	0,0
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00		1			00,0	0,00	0,00	0,0
1678 Autres emprunts et deltes (total)	<b>期</b> 犯	0,00	MATE IN	0,00	45.46	1800	<b>北京岭</b> 海	100	0,00	0,00	0,00	0,0
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)	141214	0,00		0,00		100		grams.	0,00	0,00	0,00	0,0
1681 Autres emprunts (total)	Means	0,00	1000	0,00	144	No.	3.00 mg	100	0,00	0,00	0,0	0,0
1582 Bons à moyen terme négoclables (total)		0,00		0,00			E. C.	V.	0,00	00,00	0,00	0,0
1687 Autres deties (total)	100	0,00	SPECIAL SECURITY SECTION	0,00	48.0	169		100	0,00	0,00	0,00	0,0
Total général	(6) (6)	0,00		149 210,36	福源	1	4/30(3)30	(4)	14 874,59	2 485,60	0,00	489,7

Ţ.,

<sup>(9)</sup> S'agissani des emprunts assortis d'une ligne de tréscrerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la détte prévue pour l'exercice correspondant eu véritable endettement.
(10) SI l'amprunt est soumis à couverture, il convient de complèter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Calégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

- (12) Type de laux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un laux variable qui n'est pas seulement délini comme la simple addition d'un taux usuel de réference et d'una marge exprimée en point de pourcentage).

  (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

  (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du laux constaté sur l'année.

  (15) il étagli des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 « Indérêts réglés à l'échéance » (intérêts décalissés) et intérêts éventuels dus eu titre du contrat d'échange éventuel et complabilisés à l'article 668.

  (16) incliquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et complabilisés au l'article 668.

IV – ANNEXES		ı
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3	ĺ

		A2.3 - RE	PARTITION	DES EN	IPRUN	TS PAR	STRUCT	URE DE '	TAUX (HORS	A1)				
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le pius élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Cepital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'Indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimai (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêta payés au cours de l'exercice (10)	intérêts perçus au cours de t'exercice (te cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable	0000000000				Kir (i)		14/48/4							
simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
YOTAL (A)		0,00	0,00				March 6		0,00		446	0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)			22,42,000,000	P (4.7)					de la company		W. 1		<b>建</b>	
TOTAL (B)	THE RESIDENCE AND ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN	0,00	0,00			<b>MANU</b>			0,00			9,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)	an Landah		Service .				ALC: NO							
TOTAL (C)		0,00	00,0			No.			0,00			6,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00			44- F	100		0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur juequ'à 5 (E)			1868 286											多数
TOTAL (E)	The State Build	0,00	0,00			la de la constante de la const		1000 1	0,00		1	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)			V 100 100 100		10	1000	4.654	100	W. Salah			NAME OF STREET		
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00		(4.5)		][		0,00		1	0,00	0,00	0,00

. .

<u>.</u> -

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts seion le type de siructure de taux (de A ê F seion la classification de la charte de bonne conduite) an fonction du risque le plus élevé à court sur louie la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à forigine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent sulvant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 aur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices Initiation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Écart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 6 : eures indices.

(6) Taux hors opération de couvertures, Indiquer le montent, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toule la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montent de l'indemnité contractuelle de remboursement définité de l'amprunt au 31/12/N ou le cas échéent, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant, Index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variebles, indiquer le niveau moyan du taux constaté sur l'année.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre du confrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(11)</sup> Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1) (1) Indices zone euro (2) Indices inflation française (3) (5) (4) Indices hors zone suro et (6) Autres Indices ces indices est un indice hors zona (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de Nombre de a 0 Đ 0 taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens % de l'encours 100,00 0,00 0,00 0,00 0,00 unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadre 149 210.30 0,00 0.00 Montant en euro 0.00 0.00 Nombre de (B) Sarrière simple. Pas d'effet de levier % de l'encours 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0 0 σ 0 prodults (C) Option d'échange (swaption) % de l'encours 0,00 0,00 0.00 0,00 0.00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 0,00 0 Ð 0 0 produits (D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Nambre de n 0 0 (E) Multiplicateur jusqu'à 5 % de l'encours 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Montant en euros 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 Nombre de (F) Autres types de structures % de l'encours 0,00

Montant en euros

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

				C.J - DETAIL	DEQ Q1 L		DE GOGTER	1011-117		Wait I	<u>.</u>		19784
	Emp	runt couvert						instrument de co	uverture				
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, Indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de ta couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primas Primas reçues pour la vante d'option
Taux fixe (total)	<b>Face</b> Salas is	0,00				Det de	0,00			A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00	9	THE RESERVE			0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00				METALE.	0,00		270		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	36.30		40.00	<b>亚亚油</b> 建	0,00	ALC: N			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcantage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swep, d'une opsion (cep, floor, tunnel, sweption).
(4) Indiquer fa périodicité de règlement des intérâts : A : annuelle, M : menauelle, B : bimesirfelle, S : semesirielle, T : trimestrielle, X : autre.

<u> </u>		
	IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE	LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES	OPERATIONS	DE COUVERTURE	(1) (suite)

	Effet de l'Instrument de couverture														
instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le		Taux pay	á	Effet de (1		rture Charges et produits constate	Catégorie d'emprunt (8)								
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération							
Taux fixe (total)	100				Mar Securit	0,00	0,0	d (\$17,100)							
Taux variable simple (total)		10.00	400	100	1912/1914	0,00	0,0								
Taux complexe (total) (2)		376 W. W. W.		1.5		0,00	0,0		100						
Total						0,00	0.0		( C.						

<sup>(5)</sup> indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du teux constaté sur l'année.
(7) A complèter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Calégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produte financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV ANNEXES	ΪV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 - DEMPOLIDSEMENT ANTICIDE D'UN EMPOLINT AVEC DECINANCEMENT (4)

	4	áe de	12.0 - 10	INDUCTION	VIENT ANTIC	311 E D 014 E	144 140	Pário-									
Emprunts (2) profit d  (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)  Année	mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	dicité des rem-	Caractériatiques du taux		Coût de sortie (18)		Annuité de l'exercice		ICNE de		
	Année	Profil	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dΩ	réaménagé	résidu- elle	pont-	Type de	Index	Niveau de	Туре	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice	
	A TRANSPORT	TEX DELLO	300000	(5)	Day occupants of the latest states and the l	A She w forther halfs			i estamaciano	ments (6)	taux (7)	(B)	taux (9)	(11)			
Total des dépenses au c: 166 Refinancement de dette (3)			111	deser-	0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					a,oo	0,00								0,00	0,00	0,00	

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursament d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel amprunt. Pour cette raison, és dépensas et les receites du c'186 sont équillbrées.
  (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
  (3) il s'apit de retracor les caractéristiques avent réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
  (4) il s'apit de retracor les caractéristiques ayoris réaménagement des emprunts de réfinancement.
  (5) indiquer le particular des caractéristiques ayoris réaménagement des emprunts de réfinancement.
  (6) indiquer le périodicité des remboursements A : empuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, X suite.
  (7) Type de faux d'inhérét ; F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-è-dire un taux variable qui n'est pas saulement définir comme le simple addition d'un leux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcantage).
- (8) indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
  (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

- (sy) aux apres operations de couverture s'eventuelles. Pour un emprint à taux varieble, indiquer la niveau du taux constaté à la date du refinancement.

  (10) il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indémnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quité.

  (11) indiquer le coût de sortie uniquement an cas d'autofinancement et de capitelisation.

  (13) il s'agit des intérèls dus su titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	ΙV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

#### A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

													- CAMINE	• • • • • • •						
į	Date de			rénktu	rréa relle en rées			Ţau	x (2)			Non	ninul	ot páric	orlissement dicité de sement (6)			Annuité payée dan	s l'exercice (a'il y s u)	
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat (nitial	Date de ranágocia- tion	Organisme préteur	Con- trut initial	Con- trat rené- gocié	Type do taux (3)	Contrat Initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	Taux act.	Contrat (nixte)	Contrat renégocié (5)	Contrat Initial	Contrat renégociá	Capital restant dû au 31/12/N	l l	1 :	Intórēta	Capital
Total								3				0,06	6,00			0,00	0,00	0.00	0,00	

<sup>(1)</sup> inscrire les emprunts renégociés au oours de l'exercice N.
(2) Toux à la date de renégociation.
(3) indiquer : F : fixe ; V : varioble simple ; C : complexe (c'est-à-dire un teux variable qui n'est pas seufement défini comme la simple addition d'un teux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) indiquer la rature de findax retenu (sexemple : Euribor 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 leitres : Pour la profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fins, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : C : timestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à	Dette en capital au	Annuité payée au	Dont					
PAR PRÊTEUR	l'origine (2)	31/12 de l'exercice	cours de l'exercice	Intérêts (3)	Capital				
TOTAL	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00				
Auprès des organismes de droit privé	0,00	9,00	0,00	0,00	0,00				
Autorès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	8,00	0,00	0,00	0,00				

<sup>(1)</sup> E s'egit des ces où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt su profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La delte en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'egit des intérêts du su ut tre du contrat infaint et comptabilisés à l'article 658.

IV – ANNEXES	ΙV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES (Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

#### A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur			
	luquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an	(article R. 2321-1 du	24/01/2018
CGCT): 500 €	1		
Procédure d'amortissement	Catégories de biens amortis	Durée	
(linéaire, dégressif,		(en années)	
variable)			
L	MATERIEL DE TRANSPORT	5	01/01/2000
L	MAD MATERIEL INFORMATIQUE	5	01/01/2000
L	VOIRIE - INSTALLATION ET AGENCEMENT	20	01/01/2000
L	MAD ELECTRIQUE TELEPHON-INSTAL & AGENC	15	01/01/2000
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	50	01/01/2000
L	INSTALLATION ET AGENCEMENT	8	01/01/2000
L	EQUIP GARAGE ATE SPORT CUISINE	10	01/01/2000
L	INSTALLATION MATER.ROULANT INCENDIE	10	01/01/2000
L	MAD INSTALLAT.MATERIEL RESEAUX CABLES	8	01/01/2000
L	21788-8	8	01/01/2000
L	MAD VOIRIE - INSTALLATION ET AGENCEMENT	20	01/01/2000
L	Subvention d'investisseement (Ets Nation	0	01/01/2000
L	Subventions d'investissement (Dépt)	0	01/01/2000
L	Réseaux d'adduction d'eau	10	01/01/2000
L	Dotation Equipement Territoires Ruraux	0	01/01/2000
L	Subvention Investissement (Cne Memb.GFP)	0	01/01/2000
L	Subvention d'investissement (Région)	0	01/01/2000
L	Subvention Investissement (Autres)	0	01/01/2000
L	MAD CHAUFFAGE-INSTALLATION ET AGENCEMENT	10	14/12/2001
L	FRAIS DOCUMENTS URBANISME NUMERISATION	5	16/11/2016
L	SUBV CNE BATIMENT INSTALLATION	15	23/11/2016
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	23/11/2016
L	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRI	15	23/11/2016
L	INSTALLATION GENERALES AGENC&AMGTS DIV	15	23/11/2016
L	INSTALLATION RESEAUX CABLES	10	23/11/2016
L	INSTALLATION AUTRES RESEAUX	10	23/11/2016
L	MATERIEL ROULANT VOIRIE	10	23/11/2016
L	AUTRES AGCTS ET AMNGT TERRAINS MAD	15	23/11/2016
L	PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES MAD	15	23/11/2016
L	MAD IMMEUBLE DE RAPPORT	50	23/11/2016
L	MAD CONSTRUCTIONS SOL D'AUTRI I.RAP	15	23/11/2016
L	MAD MOBILIERS	10	23/11/2016
L	MAD EQUIP GARAGE ATE SPORT CUISINE	10	23/11/2016
L	MAD COFFRE FORT	20	23/11/2016
L	MAD INSTALLAT.MATERIEL AUTRE RESEAUX	10	23/11/2016
Ĺ	SUBV.EQUIP BIENS MOBILIERS COMMUNES GFP	5	23/11/2016
L	RESEAUX ASSAINISSEMENT	10	23/11/2016
L	SUBVENTION DEPARTEMENT BIENS MOBILIERS	5	23/11/2016
L	SUBV.EQUIP BIENS MOBILIERS GFP RATTAC	5	23/11/2016
L	SUBV.EQUIP BATIMENT INST.CARACT.IND	15	23/11/2016
L	RESEAUX DE VOIRIE	8	23/11/2016
L	BATIMENTS PUBLICS	15	23/11/2016
L	CHAUFFAGE-INSTALLATION ET AGENCEMENT	10	23/11/2016
L	ELECTRIQUE TELEPHON-INSTAL & AGENCEMENT	15	23/11/2016
L	VOIRIE INSTALLATION ET AGENCEMENT	20	23/11/2016
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL	5	23/11/2016

L	MOBILIERS	<b>l</b> 10	23/11/2016
L	MATERIEL DE TRANSPORT VEHICULE	5	23/11/2016
L	MATERIEL DE TRANSPORT CAMIONS VEHIC INDU	8	23/11/2016
L	MAD AUTRES INSTALLATION TECHNIQUES	10	23/11/2016
L	MAD MATERIELS CLASSIQUES	8	23/11/2016
L	SUBVENTION DEPARTEMENT BATIMENTS INST	15	23/11/2016
L	SUBVENTION AUTRES ORG PUB BIENS MOB	5	23/11/2016
L	SUBVENTION ORGANISME PUBLIC BATIMENTS	15	23/11/2016
L	SUBV.EQUIP BATIMENT GFP RATTAC	15	23/11/2016
L	SUBV.EQUIP BATIMENT AUTRES GROUPEM	15	23/11/2016
L,	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5	23/11/2016
L	INSTALLATION ET AGENCEMENT	8	23/11/2016
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFO	5	23/11/2016
L	COFFRE FORT	20	23/11/2016
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5	23/11/2016
Ĺ.	AUTRES CONSTRUCT SOL AUTRUI	15	23/11/2016
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	24/01/2018
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	24/01/2018
L	COFFRE FORT	20	24/01/2018
L	ELECTRIQUE TELEPHON-INSTAL & AGENCEMENT	15	24/01/2018
L	SUBVENTIONS EQUIP IMMOBILIER&INSTALLATIO	15	24/01/2018
L	MATERIEL ELECTRIQUE	10	24/01/2018
. L	SUBVENTIONS EQUIP BIENS MOB MAT ETUDE	5	24/01/2018
L	MATERIELS CLASSIQUES	8	24/01/2018
L	CHAUFFAGE-INSTALLATION ET AGENCEMENT	10	24/01/2018
L	AUTRES MATERIEL ET OUTIL INCENDIE	10	24/01/2018
L	AMNGT TERRAIN - PLANTATIONS	15	24/01/2018
L	AUTRES AMNGT TERRAINS	15	24/01/2018
L	MATERIEL DE TRANSPORT CAMIONS VEHIC INDU	8	24/01/2018
<u>l</u>	AUTRES MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE	10	24/01/2018
L	MATERIELS CLASSIQUES	8	24/01/2018
L	MOBILIERS	10	24/01/2018
L	EQUIP GARAGE ATE SPORT CUISINE	10	24/01/2018
L	MATERIEL INDUSTRIEL	5	01/02/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES** 

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)		Réalisations
DEPENSE PROPRES	S TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	41 763,46	1	14 874,59
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	41 763,46		14 874,59
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	41 763,46		14 874,59
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00		0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	0,00		0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	0.00		0.00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	14 874,59	0,00	0,00	14 874,59

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

#### **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	0,00	0,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (2)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	0,00	0,00	102 939,96	0,00	102 939,96

	Moi	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	14 874,59
Ressources propres disponibles	IV	102 939,96
Solde	V = [V - II (3)	88 065,37

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<sup>(3)</sup> Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement	
Acquisitions à titre onéreux					
Acquisitions à titre gratuit					
Mise à disposition					
Affectation					
Mises en concession ou affermage		Maria de Caración			
Divers					
TOTAL GENERAL		0,00	0,00		

IV ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)						URVUS SUR EMPLOIS IRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	100000000000000000000000000000000000000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)	T 44 7 14 15 17 1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	
FILIERE ANIMATION (i)	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)	76.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)	80 a 10 K a 10 T	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n' NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995, Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur fillére d'origine.

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9560102C du 23 mars 1995, Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur fillère d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budyàtaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quolité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent isimps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnet à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques 'quotité de temps de travail 'période d'activité des l'année (se proportionnet à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques 'quotité de temps alein (quotité de temps de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL		Carrier 199	reast	0,00		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

- (1) CATEGORIES, A. B. et c.

  (2) SECTEUR ADM : Administratif.
  TECH : Technique,
  III : Technique,
  III : Medico-technique,
  S. Social.
  MT : Médico-technique,
  S. CLL : Social.
  AMT : Médico-technique,
  S. CLL : Social.
  ANIM : Administration,
  PM : Polico.
  OTR : Missions non rettachables à une filière. (3) REMUNERATION : Référence à un indica brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuele bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (3) REMINISERATION: Référence à un indice brut (indiquer le invesu de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuelle bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

  (4) CONTRAT. Notif cu contret in 1954 modifiers).

  3-8° : siricité 3, l'er alinés a secraissement temporaire d'activité.

  3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (malade, maternità...).

  3-2 : vocionne temporaire d'un enplore des propries d'un enplore de servir à temps partiel ou indisponible (malade, maternità...).

  3-2 : vocionne temporaire d'un enplore de confidence autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (malade, maternità...).

  3-3-2 : emplois de acertaire de maint des communes d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps de les becins des services et les confidences et l'explained de services de la confidence de services de communes de moint de 100 nabilitaris et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

  3-3-4 : emplois de services de communes de moint de 200 in tollaturais et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, tersque la quolité de temps de travail est inférieure à 50 %.

  3-3-4 : emplois de communes de moint de 200 in tellaturais et des groupements communes de moint de 200 in tellaturais et des groupements communes de moint de 200 in tellaturais et des groupements de communes de moint de 200 in tellaturais et des groupements communes de moint de 200 in tellaturais et des groupements de communes de moint de 200 in tellaturais et des groupements communes de moint de 200 in tellaturais et des groupements de communes de moint de 200 in tellaturais et des groupements de communes de moint de 200 in tellaturais et des groupements de communes de moint de 200 in tellaturais et des groupements de communes de moint et de 1000 habitants et des groupements de communes de moint et de 1000 habitants et des groupements de 1000 habitants et des groupements
- (5) indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex.: « contrats aldés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 36 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1994, einei que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur la fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emplot non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

#### C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

<sup>(1)</sup> Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	ΙV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

#### C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappet, la collectivité a l'obligation de constituer une régle si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régle si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsì créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



	COMPTE	ADMINISTRATIF 202	0 - 9		
IV * AIVINEALS				1.4	
	ARRETE ET SIGNA			D2	
Nombre de membres en exercice : 79 Nombre de membres présents : Nombre de suffrages exprimés 6		RES  Date de Convocation:  Présenté par le Président, Jacky BII à Saint-Malo-de-la-Lande, le	09/06/2021 DOT 16/06/2021	COUTAN	Cx
Votes: Pour: 69 Contre: 8		Le Président, Jacky BIDOT Délibéré par le Conseil Communau à Saint-Malo-de-la-Lande, le	taire réuni en session 16/06/2021		*
1 - Titulaires		Les Membres du Conseil Communa	autaire,	() WETBOO	JAC .
AGNES Hervé	DELAFOSSE Nadège		HUREL Grégory	Aller -	>
ALEXANDRE Gisèle Hew	DELIVERT Florent	4	JARDIN Rodolphe	docor	
BELLAIL Rémy	DOYERE Joël		JOUANNE Marc	/	
BELLEE Jean-Pierre P.O. GIA	PL DURAND Benoît		JOUANNO Guy		
BIDOT Jacky	FAUTRAT Aurélie	Fault	LAINE Pauline	JA:	
BINET Jean-René	FOURNIER Delphine	ters	LANGLOIS Pascal		
BOSCHER Bernard	GALBADON Grégory	- Cr	LARBI Sonia	<b>S</b> .	
BOSQUET Claude	GAUNELLE MIreille	atomala	LAUNAY Bruno		
BOUDIER RÁgis	GIGAN Aurélle	Draw	LAURENT David	LIMOT	
BOUILLON Emmanuelle	GOSSELIN Béatrice	35:27	LEBOUTEILLER Justine		
BOURDIN Jean-Dominique	GRANDIN Sébastien	1	LECONTE Valérie		
BOURSIN Elodie	GUILLE Hervé	At .	LEDOUX Dany	a Manar	-
CLEMENT Corinne	GUILLOTTE Hubert	Trallotte	LEFEVRE Claude	4	
COURT Serge	HAREL Anne	THE !	LEFEVRE Oldler	10000	-
D'ANTERROCHES PHILippe	HELAINE Daniel	Hom	LEFRANC Daniel	1	-
DE LA HOUGUE Catherine	HENNEQUIN Claude	hai	LEGOUBEY Jean-Pierre	252	
DE LAFORCADE Eric	HEURTAUX Jean Claude	Common Co	LEMESLE Jean		
DEBRAY Pierre-Henri	HEWERTSON Sophie		LEMIERE Michel	Pulau	
DEFOY Marine	HUET Laurent		LEMOINE Sylvie	A Joseph Marie Mar	1

And the second section of the second 

#### **COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

**D2 - ARRETE - SIGNATURES** Rot of Butter LEMOUTON YVAS TEYSSIER Louis MASSON Jean-Michel MOREL Jacques VAUGEOIS Philippi PERRODIN Jean-Pierra PIGASSE Nicolas QUESNEL Bruno

Certifié exécutoire par le Président de la Communauté Coutances Mer et Bouage, compte tenu de la transmission en Sous-Fréfecture, le 0 + 10 + 20 |

A Saint-Malo-de-la-Lande, le 0 + 10 + 20 |

Le Président, Jacky SIDET.

